

Développement, demande de santé et préservation de l'environnement, convergences ou opposition ?

Réflexions du Directeur Général de l'INSERM

Philippe LAZAR (*)

Le « SOMMET DE LA TERRE » de Rio, en 1992, avait, on s'en souvient, pour thème formel l'étude des relations entre le développement et l'environnement et comme idée-force la crainte que le développement désordonné d'une planète en pleine explosion démographique ne conduise à compromettre de façon irrévocable la qualité de notre environnement.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), alertée, décida un peu plus d'un an avant le Sommet, de constituer un groupe de travail international, placé sous la haute autorité de Madame Simone Veil, avec pour objet d'introduire dans le débat un troisième thème, non moins essentiel que les deux premiers, celui, très précisément, de la santé. Je voudrais brièvement évoquer ici quelques-uns des problèmes soulevés par cette commission – dont je faisais partie – car ils me semblent parfaitement illustrer la question posée.

*
* *

Il convient d'abord de rappeler que santé et développement sont intrinsèquement dépendants à l'échelle planétaire : chacun sait, par exemple, que l'espérance de vie – prise en l'occurrence comme indicateur global de santé – varie en gros du simple au double, en cette fin du XX^e siècle encore, entre les pays les moins et les plus favorisés. Il est donc tout à fait clair que le plus sûr garant de la santé, à cette échelle, est le niveau général de développement. Une autre façon, globalement équivalente, mais celle-ci diachronique et non plus synchronique, de poser le problème consiste à rappeler l'impressionnant allongement de la durée moyenne de vie dans les pays industrialisés, d'un

siècle à l'autre, en relation directe avec leur niveau de développement économique et social. Les pays les moins développés sont donc – c'est une autre façon d'exprimer leur situation sanitaire – en retard, de ce point de vue, de plusieurs décennies sur les pays industrialisés.

Cela dit, il est non moins clair qu'il existe aussi, toujours à la même échelle, une relation, mais négative celle-là, entre intensité du développement et niveau de préservation de l'environnement. Pollution atmosphérique, pollution des sols et des sous-sols, déforestation sauvage, concentrations urbaines anarchiques sont autant d'exemples connus des effets néfastes de l'évolution incontrôlée des civilisations pré-industrielles ou industrielles dans leur course compétitive vers le développement.

On sait enfin – l'épidémiologie en apporte la démonstration – qu'il existe certaines relations entre la qualité de l'environnement et la santé : les environnements pollués peuvent avoir des effets néfastes sur l'état de santé et plus spécifiquement, sur l'incidence de diverses maladies, transmissibles (maladies infectieuses ou parasitaires) ou chroniques (cancers, maladies cardio-vasculaires, etc.).

Développement, environnement et santé constituent donc, à l'échelle de la planète, trois ensembles de « variables » en interactions binaires complexes. On pourrait dire, sommairement, que le développement favorise globalement la santé mais dégrade l'environnement et qu'un environnement dégradé peut avoir des effets négatifs sur la santé. En d'autres termes on peut reformuler la question posée par le titre de cet article en se demandant « jusqu'où on peut aller trop loin » en matière de développement pour rester délibérément dans la zone où ses effets positifs directs sur la santé l'emportent sur ses effets négatifs indirects.

(*) Directeur général de l'INSERM.

La réponse n'est simple que dans des situations caricaturales, comme l'était, naguère, celle de l'Union Soviétique, lorsqu'elle ignorait avec une consternante désinvolture les effroyables détériorations de l'environnement qu'entraînait sa stratégie de développement, une stratégie au demeurant pour le moins contestable du point de vue économique aussi (je fais notamment allusion à l'évolution catastrophique du pourtour de la mer d'Aral). Mais, à l'exception de ces cas extrêmes, dont il faut sans doute rapprocher la tentation, pour certains, d'utiliser le Sud comme « poubelle » des déchets du Nord, il semble bien que la résistance de la santé aux dégradations environnementales soit assez grande puisque, hors SIDA, l'espérance de vie croît à peu près partout dans le monde, y compris dans le plus déshérité des continents, l'Afrique – et probablement un peu plus vite dans les villes – pourtant plus polluées ! – que dans les

campagnes... C'est qu'en réalité les progrès de l'hygiène qui accompagnent, même avec retard et de façon insuffisante, le développement, et notamment le développement urbain (adduction d'eau potable, construction d'égouts, niveau général d'éducation, etc.) permettent une progression parallèle de la qualité et de la durée de vie, en particulier par réduction de la mortalité infantile.

*
* *

Est-ce à dire qu'en dehors de situations extrêmes nous pourrions nous considérer comme quittes des interrogations sur l'évolution de notre environnement vis-à-vis de celle de notre santé ? Je ne le pense pas, et ceci pour plusieurs raisons.

La première tient au caractère potentiellement irréversible de certaines modifications environnementales et aux interrogations qu'elles suscitent

POLLUTION ATMOSPHERIQUE

is the publication of the French Association for Air Pollution Prevention (APPA) and the only French journal dedicated to air pollution. The papers of all the principal researches in the field are published in its pages.

Wishing to interest readers who do not speak French, titles, summaries and captions of tables and figures will now also be published in English. Results of air quality research contracts managed by the Ministry of Environment will also be published in English.

The journal is available to specialists from other countries to release the results of their work to the French speaking community. Authors should send their papers, drafted either in English or in French, to the Managing Editor, who will submit them to the Editorial Committee. If selected, they will be published in French and English. The journal will take care of translation.

POLLUTION ATMOSPHERIQUE

QUARTERLY REVIEW

EDITOR - ADMINISTRATION - ADVERTISING
58, RUE DU ROCHER F. 75008 PARIS
Tél. (1) 42 93 62 07 - 42 93 69 30
Fax (1) 42 93 41 99

SUBSCRIPTION FORM

NAME : _____

ADDRESS : _____

wishes to take out a one year subscription to POLLUTION ATMOSPHERIQUE.

Attached is a cheque for F. : _____ (Payment in French Francs only).

Date _____

Subscription 1995 (4 issues) = 665 F.F. Signature _____

For the Union European Enterprises, please to indicate your VAT number. _____

en matière de santé. Même si les causes profondes du réchauffement progressif de l'atmosphère ou de l'amincissement périodique et parcellaire de la couche d'ozone ne sont pas parfaitement connues (et même si l'on n'est pas toujours absolument certain de l'existence réelle de ce type de phénomènes !), il est inévitable de se poser la question du risque d'atteindre un point de non-retour dans l'évolution de notre atmosphère, et celle, corrélative, de notre responsabilité en matière de contrôle de ce que nous y expédions avec, là encore, il faut le reconnaître, pas mal de désinvolture... On doit, de la même manière, poser le problème de la pollution des océans, des sols et des sous-sols, en particulier par les déchets radioactifs à vie longue, sous-produits des industries nucléaires et de la production d'une énergie par ailleurs si nécessaire au développement...

Une deuxième remarque a trait au différentiel Nord-Sud en matière de risques de dégradation de l'environnement planétaire. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler à ce propos que le Nord est, aujourd'hui, considérablement plus consommateur d'énergie que le Sud, et qu'en cela il contribue beaucoup plus que ce dernier à remettre en cause les équilibres « naturels ». L'arbre des incendies de la forêt amazonienne ne saurait, si j'ose dire, cacher la forêt de la surconsommation (du gaspillage ?) énergétique de cette partie-ci du globe terrestre et de ses conséquences sur l'écosystème terrestre... Le problème de la responsabilité des pays les plus développés quant à la détérioration de l'environnement terrestre global est ainsi posé avec acuité.

Une troisième remarque, moins macroscopique que les précédentes, concerne les relations entre environnement et santé, non plus à l'échelle planétaire mais au sein d'ensembles plus restreints, disons d'écosystèmes particuliers. A ce niveau, il convient sans doute de ne pas perdre de vue que les mots « santé » et « environnement » méritent d'être redéfinis – en tout cas d'être définis avec suffisamment de précision pour que l'on sache de quoi on parle au moment où l'on en parle.

En clair, « l'environnement », dans son acception la plus générale, ne saurait être réduite à sa dimension physique, ou même bio-physico-chimique. Il convient d'y réintégrer les dimensions à proprement parler sociologiques ou économiques. Quant à la santé, il convient aussi de rappeler qu'elle n'est pas seulement « absence de maladie ou d'infirmité » mais aussi, selon l'OMS, « état de complet bien-être physique, mental et social ». Même si cette définition peut paraître abusivement ambitieuse (elle constitue, en fait, une expression « asymptotique » de la santé !), elle n'en a pas moins le mérite de « débiologiser » la santé pour lui rendre les dimensions « sociétales » qui lui confèrent la valeur essentielle qui lui est reconnue.

Parler des relations entre environnement et santé prend alors un tour tout à fait différent. La « demande » de santé, dans ce contexte, ne peut plus se réduire au constat d'un certain niveau de développement et de ses répercussions globales sur la durée et la qualité de la vie : elle acquiert des dimensions plus clairement et plus spécifiquement politiques, au sens originel de ce terme. Les exigences susceptibles d'être formulées s'inscrivent dans l'espace ordinaire du jeu politique et social, qui, selon les époques et leur sensibilité, peut (légitimement) privilégier telle ou telle dimension de l'activité humaine, y compris, bien sûr, des préoccupations de préservation de notre environnement (au sens écologique), vis-à-vis de nous-mêmes ou des générations futures, et/ou des préoccupations de qualité de vie (au sens, par exemple, de l'amélioration de l'environnement urbain, de la réduction du bruit, ou encore du contrôle de la pollution atmosphérique des zones industrielles).

*
* *

La problématique « environnement-santé » dépend donc, fondamentalement, de l'échelle à laquelle on l'aborde et du caractère plus ou moins large que l'on donne à chacun des deux mots « environnement » et « santé ». Sans doute une partie des incompréhensions qui, quelquefois, obscurcissent le débat récurrent engagé à ce propos résultent-elles de l'ambiguïté des termes utilisés et de l'importance des valeurs implicites qu'ils véhiculent. Les quelques réflexions qui précèdent auraient atteint leur but si elles contribuaient à clarifier les concepts qui sont à la base de la demande conjointe, par la société, d'amélioration de la santé d'une part et de préservation de l'environnement de l'autre. Ces deux exigences n'ont rien de contradictoire. Elles sont même étroitement complémentaires si l'on veut bien admettre de se situer, vis-à-vis de la protection de l'environnement, dans une attitude d'esprit qui prenne acte du fait que la « nature » qui nous entoure n'a rien d'originel et qu'elle est le fruit tout autant de la culture – dans toutes les acceptions du mot ! – que de la biologie *sensu stricto*. Dans cet esprit, les actions de développement s'inscrivent dans la logique de l'évolution de l'espèce humaine sur la planète, logique qui, quoi que certains esprits chagrins en disent, s'est plutôt révélée jusqu'à nos jours porteuse de progrès. Je ne doute pas pour ma part que les inquiétudes qui s'expriment aujourd'hui, ici et là, ne contribuent à éviter une inversion de tendance, qui n'a rien, en soi, d'inéluctable. Quant à savoir si, en fin de compte, le pillage des ressources ne finira pas par l'emporter sur leur « bon usage », c'est une autre histoire, qui sera écrite d'ici quelques siècles... ou, hélas, dans quelques décennies !

La jaune et rouge, février 1994